

BTS

CONCEPTION ET RÉALISATION
EN CHAUDRONNERIE
INDUSTRIELLE

EN APPRENTISSAGE



BTS
NIVEAU 5



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT
Tel : 05 49 34 22 22
Contact : Jacques Hobart – DDFPT

LE MÉTIER

Les titulaires de ce diplôme sont spécialisés dans l'exécution de plans d'ensemble et de plans de détail d'ouvrages chaudronnés, l'organisation de la fabrication des éléments de ces ensembles, le suivi et le contrôle des chantiers d'installation. Au cours de leurs études, ils ont également été formés à l'établissement des devis et des coûts, à l'utilisation des logiciels de CAO, FAO, de gestion de production et à la gestion de personnel.

Le titulaire de ce BTS peut exercer son activité dans une entreprise de chaudronnerie, de tôlerie, de tuyauterie et de structures métalliques une usine de construction aéronautique, navale, automobile, un atelier de la SNCF, une raffinerie...

COMPÉTENCES VISÉES

- Exécution de plans d'ensemble et de plans de détail d'ouvrages chaudronnés
- Organisation de la fabrication des éléments de ces ensembles
- Suivi et contrôle des chantiers d'installation

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Chaudronnier
- Technicien en structure métallique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Bac professionnel technicien en chaudronnerie industrielle, bac STI2D (innovation technologique et écoconception ou architecture et construction), bac général.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines au lycée de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle dans le secteur des matériaux
- Licence LMD (L3 en sciences de l'ingénieur)

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprenti en 2020/2021

